

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018

acc&ss

fnak

CITÉ
INTERNATIONALE
UNIVERSITAIRE
DE PARIS

rapport annuel d'acc&ss FNAK

acc&ss FNAK – CIUP ● 23 rue du Loess ● 67037 strasbourg cedex 2
T 03 88 10 73 29 ● info@fnak.fr

illustrations : Antony mauvais (p. 3) | claire Jeannet (p. 5) | CC-Flickr (p. 11)
Alexander von Humboldt stiftung (p. 17) | Photothèque CNRS (p. 20)

graphiques : copyright © acc&ss FNAK

cit  internationale universitaire de paris
Fondation nationale reconnue d'utilit  publique
par le d cret du 6 juin 1925

www.fnak.fr

SOMMAIRE

SOMMAIRE	p. 3
AVANT-PROPOS	p. 4
VEILLE JURIDIQUE	p. 5
ALFRED®	p. 6
COMMUNICATION	p. 8
CONSEIL SCIENTIFIQUE	p. 9
PROFIL DES CHERCHEURS ACCOMPAGNES	p. 12
OBSERVATOIRE 2018	p. 17
ANNEXE	p. 21



AVANT-PROPOS

Les jeunes chercheurs d'aujourd'hui appartiennent à la génération Y. Ils sont nés entre 1980 et 1990 et possèdent des qualités qui les prédisposent aux métiers de la recherche : l'accès à l'information est pour eux un jeu d'enfant, ils ont l'esprit d'équipe, sont bien éduqués, motivés et entreprenants, dès lors que la pression du travail peut s'accorder avec leurs nombreux intérêts extérieurs.

Dans un contexte où la mobilité et les séjours de recherche jouent un rôle de plus en plus important dans la vie des chercheurs, le niveau de leur équipe de recherche et leur succès professionnel va dépendre de plus en plus de leur participation à des projets d'envergure.

Pour les établissements d'accueil, cela implique de valoriser leurs meilleurs chercheurs et leur participation à des projets de haut niveau, d'initier des domaines de recherche orientés vers l'avenir, de faire preuve d'ouverture envers de nouvelles disciplines et de promouvoir de nouvelles formes de publication.

L'appartenance à une institution et la présence physique vont perdre de leur importance, au bénéfice de la sécurité de l'emploi, de l'égalité et de l'indépendance dans le système de recherche. Pour rendre une institution plus attrayante, les moyens octroyés seront bien sûr déterminants. Celles qui sauront adopter cette nouvelle approche seront les mieux à même d'attirer les meilleurs talents internationaux.

En termes d'accompagnement de la carrière scientifique, ce changement de paradigme est heureusement bien compris de part et d'autre de l'Atlantique. C'est également vrai pour ceux qui appartiennent à la génération perdue des scientifiques, majoritaires, qui n'obtiendront pas un poste permanent dans la recherche.

Or les carrières en dehors du milieu universitaire sont tout aussi précieuses, et ceux qui supervisent doctorants et post-doctorants doivent leur fournir un plan de sortie et assumer la responsabilité de les préparer à des carrières non académiques. Il devient dès lors essentiel, pour les établissements, de disposer des données sur le nombre d'emplois universitaires à chaque niveau, et d'indiquer la destination à chaque scientifique sur le départ.

Ce qui peut en effet sembler une perte pour le milieu académique peut encore se révéler un énorme gain pour la société. Ainsi les enquêtes menées en France avec les écoles doctorales sur le devenir professionnel des docteurs (employabilité, formation) doivent-elles être complétées par une approche qui privilégie l'évolution de la carrière, l'attractivité de l'espace européen de la recherche et l'épanouissement des chercheurs.

Il y a un réel intérêt à relier les deux démarches et à développer leur complémentarité : de la préparation de la thèse jusqu'au post-doctorat voire au-delà, puis de l'employabilité jusqu'au déroulement de la carrière et à l'accompagnement de cette dernière.

VEILLE JURIDIQUE

LES INTERVENTIONS DU RESPONSABLE DE LA VEILLE ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

11 janvier : Formation à Lille sur la réglementation du séjour des chercheurs internationaux en France, assurée par le responsable de la veille administrative et juridique de la FNAK ;

30 janvier : rencontre avec des représentants du ministère de l'Intérieur, du ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MENESR) et du ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères (MEAE) à l'occasion de la Journée Nationale Euraxess France, au cours de laquelle deux conventions ont été signées entre le Programme d'Accueil en Urgence des Scientifiques en Exil (PAUSE) et Euraxess France d'une part, et entre PAUSE et la CIUP d'autre part ;

26 mars : Participation et organisation à la CIUP du premier séminaire d'information Euraxess France à destination des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, avec notamment la présence de représentants du ministère de l'Intérieur, du ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MENESR) et du ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères (MEAE), ainsi que des coordinateurs Euraxess Norvège et Euraxess Espagne ;

26 avril : Formation à Marseille sur la réglementation du séjour des chercheurs internationaux en France, assurée par le responsable de la veille administrative et juridique de la FNAK ;

31 mai et 1er juin : Formation au siège de la CPU à Paris, en partenariat avec l'Agence de mutualisation des universités et établissements d'enseignement supérieur et de recherche (AMUE), sur l'accueil des chercheurs internationaux en France, assurée par l'équipe « Formation » d'Euraxess France dont font partie trois membres d'Acc&ss Paris Ile-de-France ;

4 juin : Formation à Nantes sur la réglementation du séjour des chercheurs internationaux en France, assurée par le responsable de la veille administrative et juridique d'Acc&ss Paris Ile-de-France ;

3 juillet : Formation à l'IRSTEA sur la réglementation du séjour des chercheurs internationaux en France, assurée par le responsable de la veille administrative et juridique d'Acc&ss Paris Ile-de-France.

Le responsable de la veille administrative et juridique a par ailleurs rédigé cette année trois notes à destination du réseau Euraxess France :

- une première sur la loi orientation et réussite des étudiants, supprimant le régime de sécurité sociale étudiante ;
- une deuxième sur la loi pour une immigration maîtrisée, un droit d'asile effectif et une intégration réussie, créant notamment la carte de séjour « recherche d'emploi ou création d'entreprise » ;
- une troisième sur le projet de décret pris en application de la loi nommée ci-dessus, préparée après des échanges en direct avec le ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.



QUELQUES CHIFFRES

cette année encore ALFRED® continue sa progression. Près de 23 800 personnes ont été accompagnées en 2018, dont 8 350 arrivées dans l'année. Fin 2018, la base de données totalisait 110 144 séjours répartis dans 95 428 dossiers. L'année 2019 marquera donc le franchissement du cap des 100 000 dossiers !

cette progression, nous la devons d'abord à nos partenaires historiques, les centres de services et points de contact EURAXESS français. En 2018, cinq membres supplémentaires ont d'ailleurs rallié EURAXESS France, portant à 29 le nombre de centres qui nous font confiance.

Ils utilisent ALFRED® pour quantifier et qualifier leur activité d'accompagnement des publics en mobilité. Ainsi, en une année seulement, on enregistre ici également une nette progression par rapport à l'année précédente : plus de 5 000 consultations et 8 000 services rendus par rapport à l'année précédente, soient respectivement +26% et +30%.

Niveau académique	Statistiques de consultations / période		
	Effectif	Consultations	Services
Chercheur	3385	8614	11825
Doctorant	4165	10766	14563
Étudiant	4367	6969	9428
Conjoint	284	605	857
Autre	81	136	273
Total	12282	27090	36946

dans le détail, on constate que l'aide administrative représente encore à elle seule près de 65% de l'accompagnement, suivie par le logement (20%), et l'intégration (12%).

Catégories	Docteur	Doctorant	Étudiant	Conjoint	Autre	Total
Aide Administrative	7333	9384	6491	592	192	23992
Entrée/Séjour	4264	6479	4652	420	93	15908
Droit du travail	1096	1198	777	23	31	3125
Santé et assurances	980	876	711	100	42	2709
Divers	993	831	351	49	26	2250
Intégration	1507	1959	886	213	40	4605
Intégration professionnelle	65	122	233	27	10	457
Intégration vie quotidienne	1442	1837	653	186	30	4148
Logement	2618	2797	1998	11	32	7456
Spécifiques CSE	367	423	53	41	9	893

Les plateformes de mise en relation pour un hébergement en résidence ou en logement meublé privé suivent le même essor. Les deux outils enregistrent en effet une progression analogue quant à leur utilisation. Au 31 décembre 2018, le catalogue de logements proposés à nos publics accompagnés comptabilisait 722 annonces mises en ligne par 481 propriétaires partenaires des centres de services français, soient respectivement +20% et +14%.

Type de logement	Doctorant 134	Docteur 196	Étudiant 1	Conjoint 1	Total 332
Appartements					
Studio	163	203		1	367
F1	84	151		2	237
F2	117	348			465
F3	31	81			112
F4	9	15			24
F5	4	11			15
Maison	5	22			27
Total	413	831		3	1247
Chambres					
Chez l'habitant	121	88			209
Colocation	47	24	1		72
Total	168	112	1		281
Tous logements confondus					
Total	581	943	1	3	1528

REGLEMENT GENERAL SUR LA PROTECTION DES DONNEES

Le règlement général sur la protection des données (RGPD) a été mis en application en mai 2018. Fort heureusement, la confidentialité des données qui nous sont confiées est au cœur de notre stratégie de développement depuis la création d'ALFRED®. cette stratégie s'est d'ailleurs vue confortée suite lors de l'inventaire des traitements, étape nécessaire à la mise en conformité de l'outil.

Le RGPD est une réelle opportunité : celle de travailler en toute transparence, aussi nécessaire qu'indispensable pour établir un réseau en confiance. nous avons donc complété nos canaux de formation et d'information à destination de nos utilisateurs (centres de services EURAXESS) aussi bien qu'à celle des publics accompagnés.

AIDE EN LIGNE ET TUTORIELS VIDEO

ALFRED® est un outil en développement constant. qu'il s'agisse d'améliorer l'existant ou d'ajouter de nouvelles fonctionnalités, l'outil s'étoffe jour après jour. il nous fallait donc proposer une plateforme permettant aux utilisateurs d'avoir un aperçu global de l'outil et de ses nombreuses fonctionnalités, qui puisse être mis à jour au fur et à mesure des nouveaux développements. En 2018, nous avons donc publié un manuel d'utilisation en ligne dynamique et surtout pourvu d'un moteur de recherche facilitant sa consultation. nous y avons aussi intégré 6 tutoriels vidéo illustrant l'utilisation de l'outil en conditions réelles.

pour répondre aux exigences de transparence induises par le RGPD, nous utiliserons également cette plateforme pour former et informer nos utilisateurs quant aux bonnes pratiques à respecter dans le cadre de la réglementation (droits et devoirs).

ESPACE MOBILITE INTERNATIONALE

En 2018, nous avons initié le développement de la prochaine plateforme majeure d'ALFRED®. si aujourd'hui les centres de services s'appuient sur ALFRED® pour la gestion de l'accompagnement de leurs publics internationaux, il manquait une interface pour que ces derniers puissent accéder à leurs données. L'espace mobilité internationale vient combler ce manque. cette nouvelle plateforme permettra également aux centres de services de communiquer et pousser de l'information qualifiée à leurs publics accompagnés. À terme, cette plateforme permettra aux chercheurs et doctorants de souscrire aux services proposés par leur centre de services : demande de convention d'accueil, demande de logement, demande de cours de FLE, etc.

pour répondre aux exigences de transparence induises par le RGPD, nous utiliserons également cette plateforme pour informer nos publics accueillis quant à la confidentialité de leurs données.

PLATFORME « CONVENTION D'ACCUEIL »

comme annoncé dans le rapport d'activité précédent, ALFRED® permettra bientôt aux chercheurs et doctorants d'initier des demandes de convention d'accueil depuis leur espace en ligne : espace de mobilité internationale.

équipes de recherche, universités et organismes de recherche pourront quant à eux valider leurs demandes depuis une interface qui leur sera dédiée. ce nouveau processus permettra de fluidifier le traitement des demandes. Les centres de services pourront ainsi suivre l'instruction des demandes, les quantifier et les qualifier. À tout moment, ils pourront interagir aussi bien avec les demandeurs de convention d'accueil qu'avec leurs hôtes.

Search Documentation

1. ALFRED®
2. Tableau de Bord
3. Statistiques
4. Liste des dossiers
5. Profil
6. Les tableaux
7. Guide d'utilisation Logements
8. Tutoriels vidéo

Clear History

Built with Grav - The Modern Flat File CMS

Tutoriel des fonctionnalités d'Alfred en video

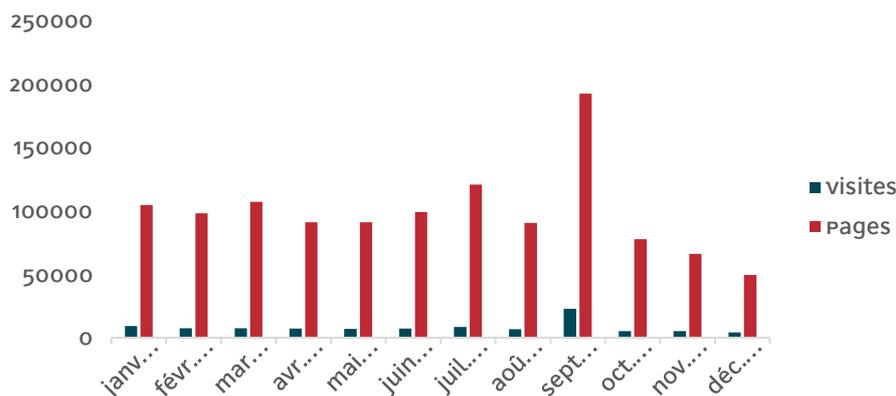
Profil

10	Pôle d'accueil des enseignants-chercheurs étrangers - Centre de Services EURAXESS Reims	Université de Reims Champagne-Ardenne	Reims	No
26	acc&ss FhAK	Cité internationale universitaire de Paris	Strasbourg	No
28	Centre de Services EURAXESS de Metz	Université de Lorraine	Metz	No
29	Centre de Services EURAXESS de Nancy	Université de Lorraine	Nancy	No
Hauts-de-France				
11	Centre de Services EURAXESS Lille Nord de France	COMUE - LILLE NORD DE FRANCE	Villeneuve-d'ascq	No
16	Direction des Affaires Internationales	Université Picardie Jules Verne	Amiens	No
Normandie				
12	Université Le Havre	Université Le Havre	Le Havre	No
Nouvelle-Aquitaine				
3	Centre de services EURAXESS Poitiers	Université de Poitiers	Poitiers	No
6	Bureau d'accueil des chercheurs internationaux	Université de Bordeaux	Bordeaux	No
18	Centre de Services EURAXESS Limoges	Université de Limoges	Limoges	No
33	Point de contact local EURAXESS La Rochelle	Université de La Rochelle	La Rochelle	No

COMMUNICATION

SITE WEB

Avec une moyenne de 8150 visites/mois, le nombre de visites a encore progressé en 2018 : + 18% l'année précédente; + 6% cette année.



FORUM ACC&SS FNAK – EURAXESS

Afin d'enrayer un déclin observé depuis 2014, une tendance générale constatée pour tous les forums de discussion au bénéfice global des réseaux sociaux, la FNAK a adopté une nouvelle formule en octobre 2018 (vanilla forum) pour que le réseau EURAXESS partage et collabore mieux. Plus moderne et surtout plus dynamique que la précédente (phpBB), le nouveau forum s'adapte à toutes diagonales d'écran.

depuis lors, 13 nouveaux utilisateurs se sont enregistrés sur ce nouveau forum, 14 nouveaux fils de discussion ont été créés, 66 réponses publiées, pour 5124 pages vues. La période d'utilisation maximale correspond au mois de janvier : c'était celle des journées nationales EURAXESS à Paris, qui suscite toujours beaucoup d'échanges.

vanilla forum

LISTES DE DIFFUSION

bien que les groupes de travail ne se soient presque pas réunis en 2018, le nombre de messages échangés sur les listes du réseau a presque doublé, cela grâce à 2 groupes de travail : logement et formation. un groupe de travail *portail* a été créé, afin des coordonner la mise à jour du portail EURAXESS français.

bilan listes	jan.	Fév.	mar.	avr.	mai	juin	juil.	aoû.	sep.	oct.	NOV.	déc.	total
centres euraxess	18	15	4	3	6	20	23	0	20	16	28	12	165
Alfred	0	0	0	0	0	4	0	0	0	0	0	0	4
communication	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	2
Logement	9	20	13	17	18	15	2	1	30	0	1	6	132
qualité	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	2
Procédures	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	2
Formation	0	8	16	24	41	2	0	0	1	16	0	0	108
portail	0	6	1	0	3	4	4	0	0	0	0	0	18
total	27	49	34	44	68	51	29	1	51	32	29	18	433

CONSEIL SCIENTIFIQUE

CONDITIONS DE RECRUTEMENT DES CHERCHEURS EN MOBILITE

Les précédentes réunions de ce conseil scientifique nous ont permis d'avancer sur 3 priorités :

- mieux contractualiser avec les chercheurs en mobilité
 - résorber les libéralités (20-30 % sans ATMP ni retraite)
 - Adapter la réglementation aux spécificités du métier de chercheur (co-tutelles, soutenance de thèse, stagiaires, Loi sauvadet, etc.)
 - Adapter la rémunération (niveau de vie, talent, ayants-droits)
- professionnaliser l'accueil
 - s'appuyer sur l'expertise EURAXESS
 - mutualiser les expériences entre organismes et universités (RI & RH)
 - Accompagner l'arrivée (logement, formalités, intégration)
- miser sur les conditions de travail
 - s'adapter au site (chaires stratégie collectivités, marketing territorial)
 - Avoir la réactivité requise (courts séjours, meilleurs talents)

En ce qui concerne la contractualisation, le juriste du réseau EURAXESS fait le bilan des mesures destinées aux chercheurs :

- Loi 2016 « Passeport talent » et projet de loi 2018 ;
- projet de Loi 2018 (fin d'année ?), assouplissement pour faciliter la mobilité intra-européenne ;
- Programme PAUSE (Programme national d'aide à l'Accueil en urgence des scientifiques en exil).

Le processus d'amélioration est continu depuis les années 90, depuis la circulaire Pasqua-veil jusqu'à la carte pluriannuelle et au passeport talent, en passant naturellement par la convention d'accueil :

- La proximité et dialogue se sont installés, grâce aux plateformes d'accueil à la rentrée (guichets unique) et à l'intégration durable des services préfectoraux sur les campus ;
- une politique d'attractivité conforte cette avancée, à renforcer toutefois s'agissant de la rémunération des talents, des délais de mise en application ou de la mobilité intra-européenne essentielle pour le transfrontalier ;
- La visibilité internationale s'améliore aussi, grâce aux efforts de tous (*make our planet great again*, conseillers S&T, regroupements type COMUE). Il reste cependant à améliorer la visibilité des équipes de recherche.
- Le programme PAUSE pour les scientifiques en danger, qu'il faut parfois exfiltrer de certains pays. Le problème est à la fois scientifique et humain.

Le contrat doctoral est aussi un progrès, même s'il reste difficile de garder le cap des 3 ans pour les SHS. Il reste surtout le problème des chercheurs venant avec leur bourse du pays d'origine, que la sécurité sociale peine à sécuriser sans l'appui des employeurs et des établissements. La généralisation du contrat de travail reste difficile dans cette situation, où il convient de concilier attractivité et sécurité :

- L'approche française est qualitative. Elle reste un gage d'attractivité et de confort de travail, confortée par les déconvenues rencontrées par l'Allemagne avec les bourses de montant trop faible ;
- Le défi est grand face aux nombres d'excellentes recrues chinoises, financées avec des bourses correctes mais limitées par le gouvernement chinois, véritable manne pour certains labos français et allemands. Les disparités créées, selon que les chercheurs soient ou non sous contrat au sein des labos, les exposent au risque de la requalification en contrat de travail. Ce n'est pas seulement la question du complément exigé, mais le risque de la propriété intellectuelle, qui reste attachée au boursier !
- C'est une question de droit dont le périmètre reste à définir, par exemple dans le cadre de la convention d'accueil). On sait qu'aujourd'hui sans contrat rien ne marche, à l'exemple de l'Australie : on doit donc s'adapter à cette façon de procéder pour recruter les chercheurs les plus célèbres, dans ce qui est devenu une véritable compétition internationale ;
- En ce qui concerne la retraite l'âge limite peut poser problème, en fonction des pays d'origine et des accords bilatéraux. Pour les chercheurs en mobilité, dont l'entrée sur le marché de l'emploi est tardive, être polypensionné peut in fine dévaloriser leur retraite. Le fonds de pension *RESAVER*, initiative européenne, s'avère difficilement adaptable au cas de la France aux chercheurs fonctionnaires. Un complément par l'employeur serait un plus en termes d'attractivité ;
- A l'institut de chypres, de droit britannique, les contrats sont l'objet de négociations chercheurs-employeurs quant au salaire, au déménagement, au capital dont bénéficierait le chercheur au moment de la retraite et aux mesures d'accompagnement. Cette culture de la négociation est peut-être à développer en France, entre les recruteurs du secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche et les chercheurs accueillis.

c'est à un véritable changement culturel que nous assistons en réalité, avec des chercheurs de plus en plus conscients de leur valeur et attentifs au bon déroulement de leur carrière :

- c'est particulièrement perceptible à l'institut Pasteur, où l'enjeu a justifié la création en 1994 de la mission accueil, accompagnement et suivi des carrières de chercheurs (MAASCC). Faciliter l'atterrissage, les intégrer et accompagner leur carrière sont devenus autant d'importantes raisons de leur venue dans cet établissement. Cette attente des chercheurs s'inscrit dans la stratégie *HUMAN RESOURCES FOR RESEARCHERS* (HSR4R), initiée en 2015 par la Commission européenne dans le 5^{ème} programme cadre pour la recherche et le développement (Horizon 2020), que préfigurait la charte européenne pour les chercheurs de 2005. A signaler que l'INRA et l'université de Besançon furent les premiers établissements labellisés ;
- L'INSERM est parti du même constat en 2016, aussi bien pour la carrière des chercheurs que pour leurs familles. La publication d'un guide mobilité en anglais, la professionnalisation du service des ressources humaines face aux sollicitations, l'organisation de journées d'accueil où le système français est présenté, l'imprégnation à la culture scientifique française ont justifié pour cette mission l'engagement de moyens complémentaires, humain et financier. Il y a enfin une personne dédiée à l'accompagnement spécifique pour la retraite, une question très complexe qui appelle un effort de communication ;
- La situation est analogue à L'INRIA, où le développement du dispositif d'accueil pousse certains sites à l'innovativité (journées d'accueil, accent sur l'interculturel, les cours de FLE), pour se conformer à ce qui est considéré comme un investissement pour le futur ;
- cet accompagnement est également développé dans bon nombre de régions, où la stratégie HRS4R développée par la Commission est déployée par les établissements pour obtenir le label européen, garantie supplémentaire d'un recrutement équitable. On observe aussi, en région, que cette labellisation permet de tirer vers le haut, pour peu qu'on soit agile pour assouplir, attirer et rayonner.

PROFESSIONNALISATION DE L'ACCOMPAGNEMENT DES PUBLICS EN MOBILITE

quant à la question des moyens nécessaires, cruciale en matière de recrutement et de contractualisation, on aura certes du mal à concurrencer la Suisse, ce nouvel Eldorado pour les chercheurs où le montant des salaires, le package avec logement, et l'accueil de la famille paraissent indépassables, mais :

- Des moyens complémentaires sont accordés aux équipes de recherche avec l'initiative investissements d'avenir, pour aménager l'environnement souhaité. Sur la question des services dédiés, EURAXESS maîtrise parfaitement les questions liées aux titres de séjour, à la couverture nationale et au développement des compétences. Ce réseau est d'ailleurs en plein essor avec les nouveaux centres qui arrivent, comme en Normandie ou en Bretagne.
- L'adossement des centres EURAXESS aux universités leur confère un rôle transversal entre les différents services de ces établissements. Les centres sont ainsi devenus des experts de la professionnalisation de l'accueil et de l'accompagnement. Le juriste du réseau peut intervenir pour tout le monde et tout propos (visa, titre de séjour, retraite, carte de santé européenne, cas tordu, etc.). Le dialogue avec les ministères impliqués lors des journées nationales EURAXESS à Paris en janvier permet de leur remonter l'expérience du terrain avec les problèmes rencontrés, afin qu'ils puissent adapter la réglementation. L'implication des centres dans le programme PAUSE est un bon exemple de cette professionnalisation. Sur le terrain, certains centres EURAXESS proposent même des services dédiés eux conjoints, des cours FLE, des réunions mamans/bébés, pour briser solitude. La FNAK joue enfin un rôle essentiel avec son logiciel ALFRED®, en développement constant, qu'elle met à la disposition des 39 centres EURAXESS concernés.

Face à l'explosion du nombre des doctorants et de post-doctorants, c'est une véritable satisfaction que ces réseaux arrivent à établir une politique d'accueil correcte sur l'ensemble du territoire. Cet essor s'explique par la création de l'Agence nationale pour la recherche (ANR), par les programmes européens tels que Marie Curie, ou encore par l'installation du conseil européen de la recherche (ERC). Bien que l'effet macroscopique se manifeste au moins dans les laboratoires les plus connus, l'enjeu d'obtenir des données quantitatives exploitables demeure très actuel :

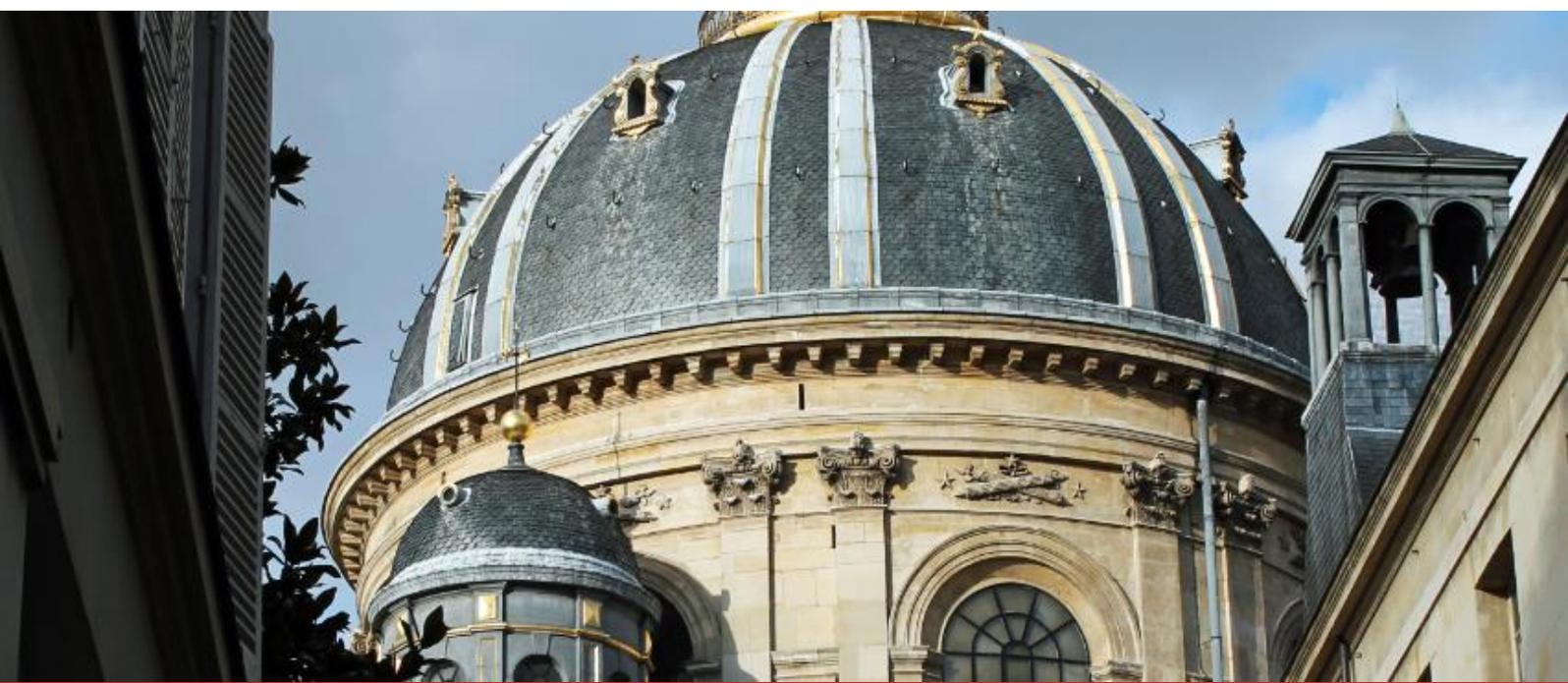
- La réponse statistique dépend d'abord de ce qu'on rentre dans le système. Pour le moment les inscriptions dans ALFRED® sont volontaires. Elles sont aussi parcellaires parce que toutes les universités ne sont pas encore impliquées dans EURAXESS et que tous les organismes ne sont pas encore parties prenantes. Le problème s'avère plus facile à résoudre pour les étudiants ou les chercheurs titulaires, que pour ceux qu'on appelle post-doctorants. L'exhaustivité des données repose sur un meilleur maillage territorial, sur la mutualisation des efforts et sur une meilleure communication. A noter que la situation n'est pas meilleure chez nos voisins européens ;
- L'essaimage d'ALFRED® est encouragé par les collectivités alsaciennes, qui s'honorent du rayonnement d'un système parti de Strasbourg, financé d'abord localement. Une marge de progression dans l'exhaustivité des données est peut-être à trouver grâce à l'appui d'autres collectivités territoriales.

La présentation du système ALFRED®, actuellement utilisé par 28 des 35 centres EURAXESS, montre que 89000 dossiers sont enregistrés dans l'annuaire pour plus de 100000 séjours : 47% de chercheurs ayant déjà le grade de docteur, 27% de doctorants, 25% d'étudiants (seulement ceux accueillis par la CIUP) et 1% de conjoints et autres, dont les staffs non académiques des universités. une analyse plus fine révèle des parcours pouvant aller du niveau étudiant au doctorat, voire au-delà :

- La description du système détaille les modalités d'accès (formulaire), les fonctionnalités dédiées à la gestion des titres de séjour, à l'accompagnement des conjoints, aux sessions FLE, à la mise en relation avec les propriétaires de logement meublé privé ou avec les résidences. une visualisation statistique en temps réel permet de réaliser tous types d'exports ;
- L'architecture et la validation des demandes d'inscription sont simples. Des tableaux de bord aident au pilotage des publics en mobilité, ils sont accessibles seulement au réseau EURAXESS et respectent leur périmètre géographique. En cas de mobilité interrégionale, de plus en plus fréquente, le partage de dossiers entre centres EURAXESS est possible pour faciliter l'accompagnement des chercheurs ;
- L'interaction avec les chercheurs permet d'obtenir des dossiers complets et exploitables, avec la possibilité de renseigner les consultations données, d'attacher des pièces jointes (système de coffre-fort), de signaler des dates limites, etc. pour qualifier et quantifier l'activité des centres EURAXESS. Leur accueil n'est pas seulement dématérialisé mais se fait aussi en face à face. Le partage des fiches permet de mettre en commun l'historique des consultations pour la personne concernée avec un autre centre EURAXESS concerné et, grâce à la coopération entre centres, de démêler les problèmes individuels. A noter que les éléments du logiciel partagés avec les publics en mobilité sont systématiquement traduits en langue anglaise ;
- Des statistiques détaillées (services, logement, etc.) sont disponibles en temps réel, notamment à partir des listes d'établissements préétablies par les centres, dont le périmètre d'utilisation d'ALFRED® est défini précisément en fonction des codes postaux. La possibilité est prévue de cloisonner les informations, pour celles qui sont sensibles et qui doivent rester inaccessibles à d'autres centres. Pour leur reporting, les centres EURAXESS peuvent enfin exporter les données correspondant à une période définie, mais ne sont pas autorisés à les transmettre en dehors de leur périmètre.

Les développements d'ALFRED® suivent un protocole bien rôdé et répondent aux attentes exprimées par les centres. Ils sont d'abord mis au point sur mesure dans un périmètre limité, avant d'être étendus à l'ensemble du réseau EURAXESS :

- ce fut par exemple le cas des modules logement, il y a quelques années (meublé privé, résidence), dont la mise au point en région Rhône-Alpes (Grenoble et Lyon) a précédé l'extension nationale ;
- c'est le même processus avec le développement d'un module convention d'accueil pour Bordeaux et la région Grand-Est, avec une priorité supplémentaire pour cette dernière : la mobilité transfrontalière. Le processus d'édition de la convention d'accueil sera enclenché par le chercheur lui-même en s'adressant au centre EURAXESS concerné. c'est une avancée très attendue, qui va grandement faciliter la coopération du réseau avec les organismes. L'interconnexion du module avec eux devrait progressivement conduire à l'exhaustivité des données ;
- Atteindre cette exhaustivité suppose donc un maillage territorial complet pour le réseau EURAXESS, en même temps qu'une collaboration universités-organismes aboutie, une véritable coopération avec Campus France, une extension des plateformes d'accueil à la rentrée et des guichets uniques toute l'année. Dans cette spirale vertueuse, la FNAK observe que la couverture territoriale ne cesse de progresser : 9 602 chercheurs accompagnés en 2015 ; 10 176 en 2016, 12 514 en 2017... Il importe à présent que chacun contribue à la valorisation et à l'essaimage de ce système autour de lui. Dans ce contexte, le marketing territorial doit permettre de valoriser le logiciel ALFRED® et l'adapter pleinement aux publics visés.



PROFIL DES CHERCHEURS ACCOMPAGNÉS

Les données d'Eurostat et du ministère de l'Intérieur relatives aux délivrances de titres de séjour, respectivement dans l'UE et en France, sont détaillées en annexe (pp. 21 à 32). En 2018, la progression observée depuis 6 ans reprend de plus belle (+16,6%). Le recul constaté en 2017, peut-être le tribut payé face à la menace terroriste, paraît oublié : avec 3974 premières délivrances de titres de séjour pour les chercheurs, c'est même un chiffre jamais atteint dans l'hexagone, d'ailleurs loin devant les autres pays associés à la procédure « visa scientifique ».

Avec 14437 chercheurs de 164 nationalités accompagnés en 2018, les données nationales d'acc&ss FNAK et d'Euraxess progressent de 13,3% par rapport à 2017 (12514).

En ce qui concerne les publics accompagnés par les centres Euraxess, la part des doctorants progresse encore pour atteindre 55,2% (46,7% en 2017). Quant à celle des chercheurs ayant le grade de docteur, elle diminue dans les mêmes proportions, pour atteindre 26,3% (37,2%). Les 3 autres publics sont : les conjoints de chercheurs (2,6%), les staffs universitaires (0,9%) et, en Ile-de-France seulement, les étudiants (35,3%).

Pour ce qui est de la répartition par continent, on revient à la tendance observée depuis presque 10 ans, après la percée de 10 % des chercheurs africains en 2017. Le premier continent de provenance des chercheurs en mobilité est l'Asie, avec 34,2% (+5,2% par rapport à 2017), suivi de l'Afrique avec 24,5% (-10,0%) et de l'Europe avec 24,1% (+4,5%), tandis que l'Amérique poursuit son lent déclin avec 16,6% (-0,3%). L'analyse par secteurs continentaux corrobore cette évolution, le retour à une progression à celle observée pendant la décennie précédente s'opérant d'abord au détriment de l'Afrique du Nord (-4,6%) suivie de l'Afrique de l'Ouest (-2,7%) et du Centre (-2,7%). Pour l'Europe, c'est la part l'UE qui semble compenser celle de l'Afrique (+6,5%). Enfin, la Chine reste le premier pays d'origine des chercheurs en mobilité, avec 9,7% du total des chercheurs accueillis en 2018, aussi bien pour les doctorants que pour ceux ayant le grade de docteur.

En ce qui concerne les domaines scientifiques, les sciences exactes et naturelles dominent encore largement le classement avec 53,3%, dont la majorité se répartit en informatique et science de l'information, physique et biologie : respectivement 11,4 ; 11,9 et 11,7%. Les sciences de l'ingénieur suivent avec 20,5%, au premier rang desquelles le génie électrique, électronique et ingénierie informationnelle (5,8%), nettement devant le génie civil (3,4%) et les 9 autres domaines concernés. Ces deux grands domaines sont toutefois en légère baisse (respectivement -1,3% et -0,6%), au profit des sciences humaines et sociales (respectivement +0,4% et +0,7%).

La part des femmes dans la mobilité scientifique poursuit la progression observée depuis 2 ans, avec 39,4% (+1,8%). En 2018, la part des chercheurs dont la langue de communication est le français a progressé de 2,4% et celle des chercheurs venant seuls en France continue d'augmenter (+5,6%).

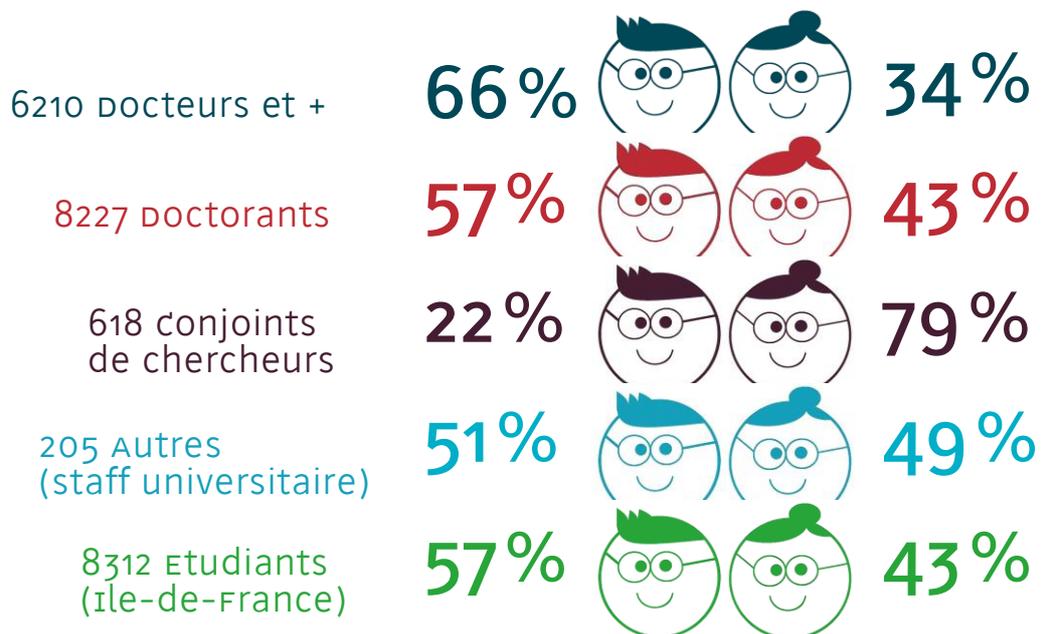
Quant aux proportions par tranches d'âge et durées de séjour, elles ne montrent pas d'évolution particulière.

Nos trois nouvelles séries de données confirment enfin la tendance observée en 2017 :

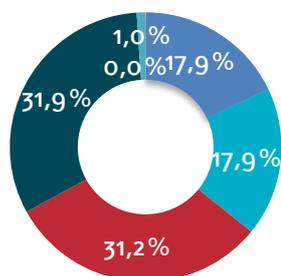
- plus de la moitié d'entre eux arrivent en l'espace de 4 mois, entre les dernières semaines d'août et de novembre ;
- près de la moitié d'entre eux sont accueillis par une université (47,7%) : près de 90% si on y ajoute les organismes de recherche et les écoles d'ingénieurs ;
- plus de la moitié sont salariés : au moins 73,5% pour les chercheurs ayant déjà le grade de docteur, contre un peu plus de la moitié seulement pour les doctorants (52,9%). La part de ceux rémunérés sur libéralités se révèle ainsi plus de deux fois supérieure pour ces derniers (22,4% contre 9,2%). Pour les deux catégories, le contrat de travail est en progression par rapport à l'année précédente.

Il convient enfin de rappeler en ce qui concerne ces données (répartition régionale en particulier), que nos chiffres correspondent à l'inscription volontaire des chercheurs en mobilité dans la base de données ALFRED®. Par conséquent, nos données reflètent davantage la progression de l'utilisation d'ALFRED® au niveau des universités que l'attractivité scientifique des territoires français.

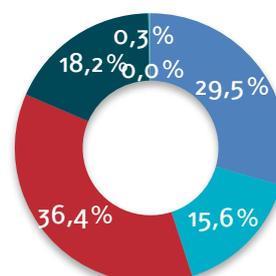
RÉPARTITION HOMMES – FEMMES



CONTINENT D'ORIGINE



docteur et +



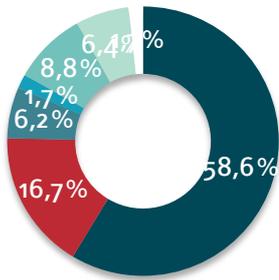
doctorant

TOP 10 DES NATIONALITÉS

pays	nb. docteurs et +
chine	482
inde	465
France	430
Algérie	382
italie	357
brésil	320
états-unis d'Amérique	263
tunisie	256
Espagne	218
russe (Fédération)	176

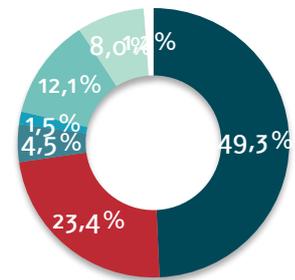
pays	NB. Doctorants
Algérie	766
brésil	424
chine	914
France	303
inde	412
iran (république islamique)	269
italie	314
Liban	529
maroc	344
tunisie	514

DOMAINE SCIENTIFIQUE



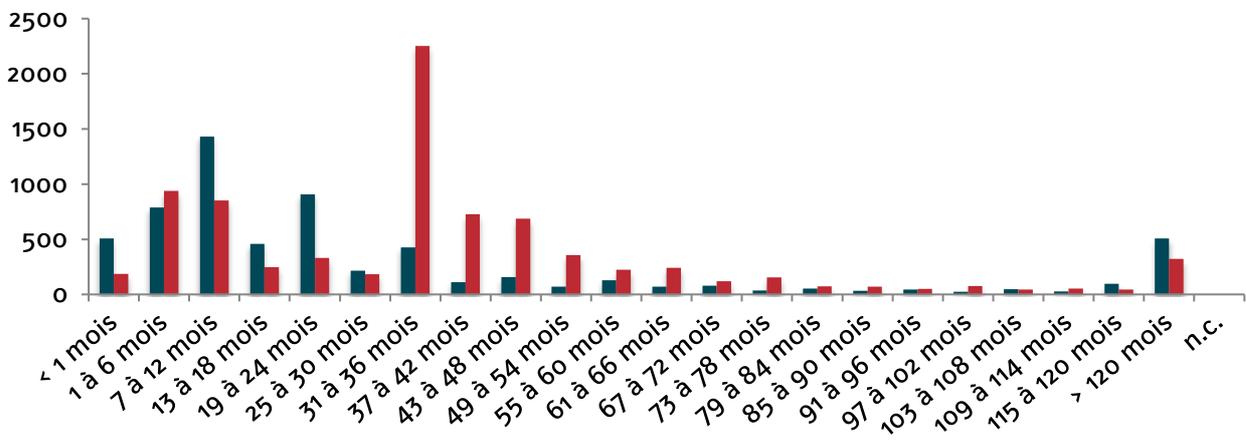
Docteur et +

- sc. exactes et naturelles
- sc. de l'ingé. et techno.
- sc. médicales et sanitaires
- sc. agricoles
- sc. sociales
- sc. humaines

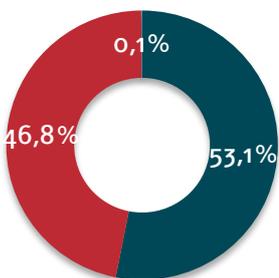


doctorant

DURÉE DU SÉJOUR

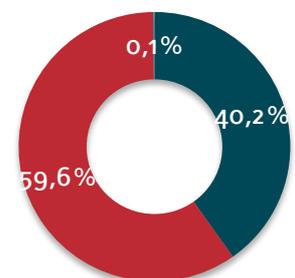


LANGUE DE COMMUNICATION



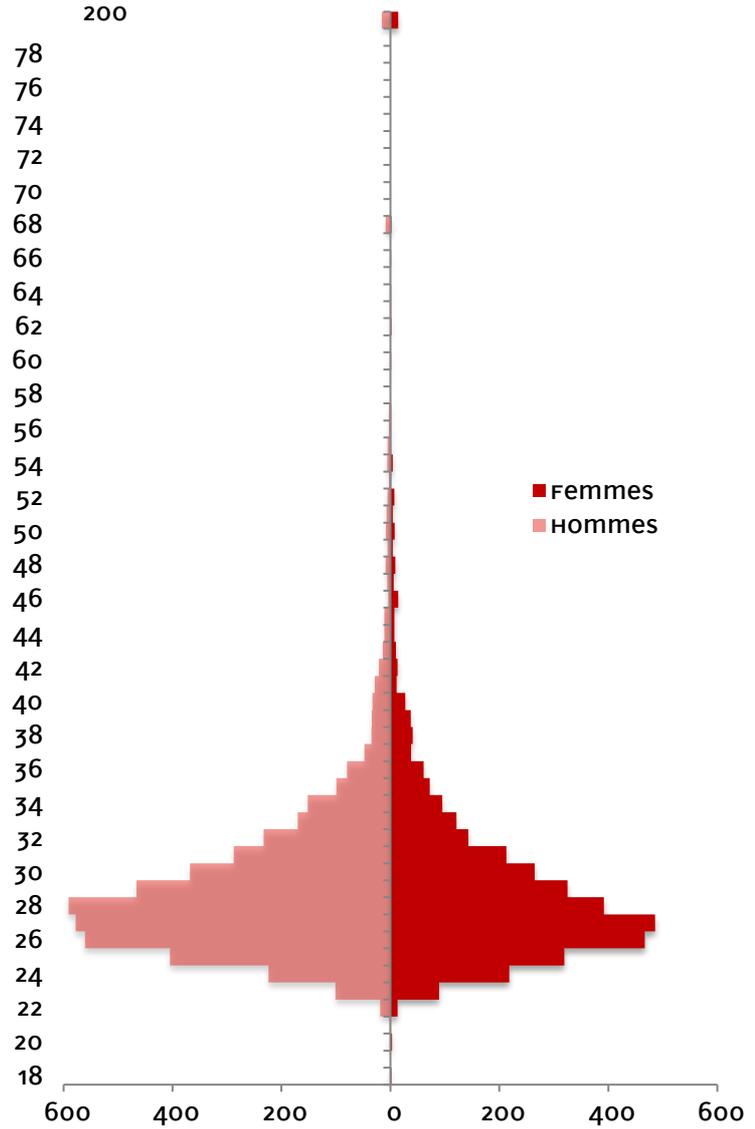
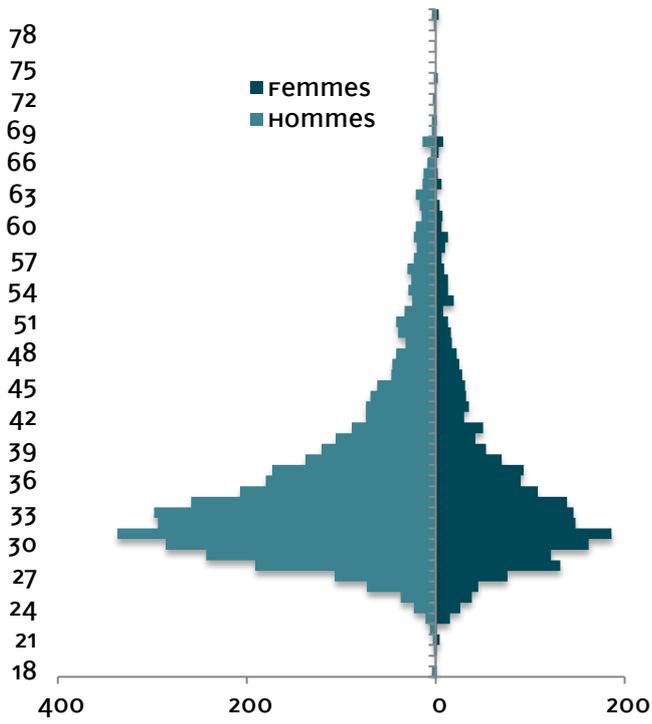
Docteur et +

- Anglais
- Français
- Non communiqué

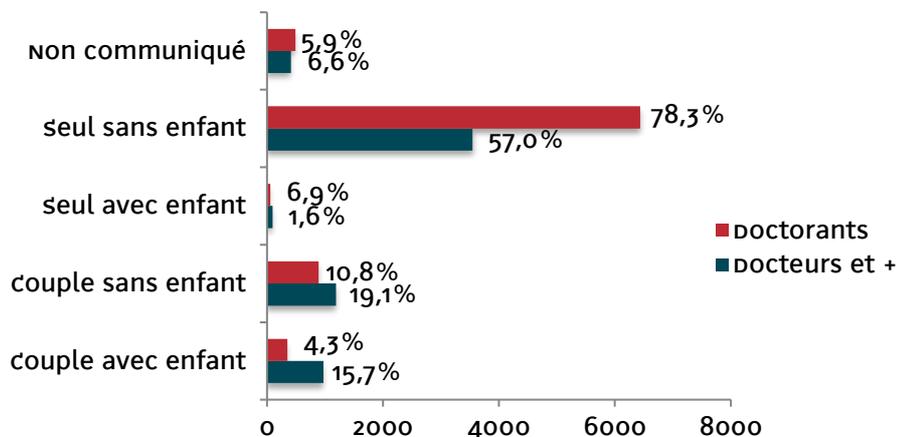


doctorant

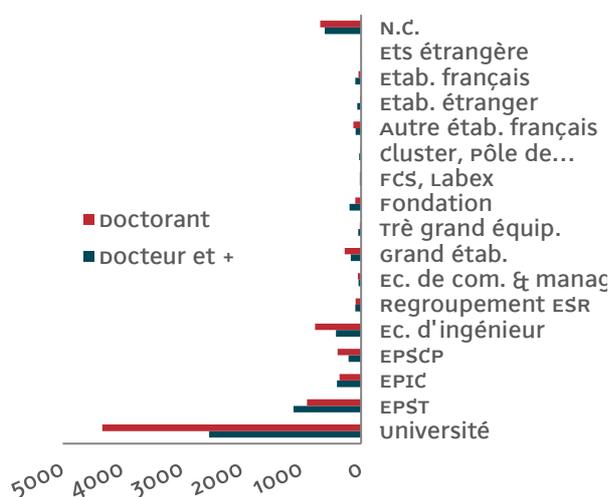
TRANCHE D'ÂGE



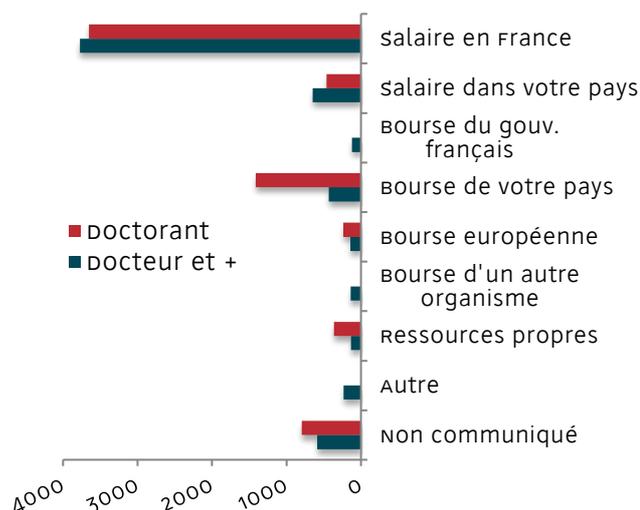
SITUATION FAMILIALE



ETABLISSEMENT D'ACCUEIL



RESSOURCES FINANCIERES



REGION D'ACCUEIL

Rang 2018	Rang 2017	Progression	nouvelles régions	Part
1	1	—	Ile-de-France	40,1%
2	2	—	Auvergne-Rhône-Alpes	13,8%
3	3	—	Grand-Est	10,8%
4	6	▲	Bretagne	8,6%
5	4	▼	Pays-de-la-Loire	7,3%
6	5	▼	Nouvelle-Aquitaine	7,1%
7	7	—	Occitanie	5,0%
8	8	—	Centre-Val-de-Loire	2,2%
9	9	—	Hauts-de-France	1,9%
10	10	—	Bourgogne-Franche-Comté	1,8%
11	11	—	PAcA	1,6%
12	12	—	Normandie	0,1%
13	13	—	Corse	0,0%
total				100,00%

OBSERVATOIRE 2018

LA DÉCOUVERTE DES CHERCHEURS ALUMNI

En 2015, l'Allemagne lançait la marque *research in germany – Land of ideas* pour attirer les meilleurs chercheurs internationaux et créer des liens durables avec eux¹. Cette initiative n'aurait pas été possible sans l'impulsion de Georg Schütte, recruté par le ministère fédéral de l'éducation et de la recherche lorsqu'il était secrétaire général de la Fondation Humboldt. Cette initiative est même l'aboutissement d'une coopération de longue date, ce que résume parfaitement un magazine consacré à la découverte des *chercheurs alumni*².

Presque impensable il y a à peine 20 ans, cette innovation découle évidemment de la très forte contribution des alumni au fonctionnement des universités, démontrée par les États-Unis : les chercheurs alumni sont des ambassadeurs de la recherche allemande, un groupe cible distinct à fidéliser. Pour les deux publics - alumni et chercheurs alumni -, le travail commence dès l'arrivée dans l'établissement. Il exige des universités qu'elles se développent à la fois en tant que prestataires de formations et de services : c'est là que qu'elles doivent d'abord établir la relation de confiance, avant de pouvoir leur demander de l'aide.

À la différence toutefois des étudiants, sensibles au lien émotionnel ou à la nostalgie envers leur *alma mater*, les chercheurs alumni attachent davantage d'importance aux avantages clairs apportés à leur travail quotidien avant de rejoindre un réseau alumni. Pour être attractif auprès d'eux, un agenda *haut de gamme* doit leur être proposé, axé sur la recherche et adapté à leurs besoins et intérêts professionnels spécifiques.

« Il n'y a pas de seconde chance pour les premières impressions »

Par conséquent, les chercheurs alumni seraient des ambassadeurs idéaux de la France. À l'issue de leur séjour, à condition naturellement qu'ils aient bénéficié des meilleures conditions d'accueil, leur exposition à l'excellence de notre recherche et leur expérience directe de notre pays leur permet de communiquer leurs connaissances et impressions à un public international.

Ils sont mieux informés et plus authentiques lorsqu'il s'agit de la recherche française et de la promotion de la France comme centre international de recherche de premier plan. Les relations avec eux sont bien plus spécifiques, car ils peuvent appuyer l'internationalisation de leur université d'accueil qui, quant à elle, peut affiner son profil international et améliorer son positionnement dans la guerre mondiale pour les talents.



Pour les universités, l'investissement est clairement rentable. Les chercheurs alumni sont en quelque sorte leur visage dans le monde. Ils ont le pouvoir de rehausser la réputation nationale et internationale et peuvent :

- apporter un soutien précieux en tant qu'enseignant ou mentor de l'établissement hôte ;
- aider à le positionner dans le monde entier comme un lieu attrayant d'apprentissage et de recherche ;
- contribuer à optimiser l'enseignement et la recherche par leur critique constructive et leurs connaissances ;
- renforcer le réseau de l'université dans le monde des affaires, de la politique, de la science et de la recherche, élargissant et renforçant ainsi sa sphère d'influence ;
- contribuer également à leurs propres réseaux, facilitant ainsi les contacts avec les donateurs potentiels, les sponsors et les partenaires de collaboration.

La clé pour les alumni est ce sentiment gagnant-gagnant. La qualité et l'orientation professionnelle d'un réseau sont des facteurs essentiels pour que les chercheurs alumni se joignent à un réseau et s'y sentent fidèles. Surtout à un moment où l'adhésion à de multiples réseaux alumni est la norme.

¹ <https://www.bmbf.de/en/research-in-germany-land-of-ideas-1415.html>

² <https://www.humboldt-foundation.de/pls/web/docs/F211510005/research-alumni-broschure-duz.pdf>

pourtant, alors que presque toutes les universités allemandes impliquées attachent une grande importance au soutien aux chercheurs invités internationaux, les activités entreprises avant et après le séjour de recherche sont rarement ancrées dans les politiques universitaires à un niveau stratégiques. Les services des relations internationales ou des ressources humaines, généralement chargés de soutenir les chercheurs invités pendant leur séjour à l'université, sont rarement acteurs de la gestion des relations post-visites, bien qu'ils coopèrent fréquemment avec les bureaux alumni.

en France, c'est la même situation qui prévaut. Or, ce qui est particulièrement important pour les publics en mobilité au cours de ces phases de leur vie et de leur carrière, ce sont précisément les liens qu'espèrent établir les universités avec eux pour pouvoir développer des relations réciproques. Autrement dit, la méthode d'accompagnement du *cycle de vie* des chercheurs alumni, développée outre-rhin par la Fondation Humboldt (AVH), paraît applicable en France suivant 5 phases :

Les explorateurs

c'est le séjour en France, les premiers succès dans la recherche, l'immersion dans un groupe de travail ou une institution en France, l'apprentissage du français et des défis liés à la mobilité internationale, les contacts professionnels, connaissances, amitiés et expériences qui marquent une vie, bref : la formation de liens avec la France.

pour l'alma mater, c'est le temps de l'accueil des chercheurs et de leurs familles via son centre EURAXESS pour toutes les questions liées à l'arrivée et au séjour, crucial pour l'établissement de liens professionnels et affectifs et l'enregistrement des données personnelles conformément au RGPD³.

Les fonceurs

c'est le retour dans le pays d'origine ou le séjour dans un autre pays, l'emploi dans un premier poste, la planification des prochaines étapes de la carrière, l'établissement d'un profil académique propre, le retour dans les réseaux locaux, de nouvelles visites à l'étranger, les projets de recherche avec un plus grand nombre de partenaires et le maintien des relations avec la France.

c'est le temps des premières expériences d'orientation d'autres chercheurs envisageant un séjour de recherche en France, de l'exploitation d'un réseau dans un autre pays pour faire avancer sa propre carrière scientifique, l'utilisation de contacts en France pour les aspects personnels de son propre travail scientifique.

pour l'institution d'accueil c'est le temps de l'information des chercheurs alumni sur les développements, les activités et les ressources intéressantes de l'institution en France. ce sont les contacts avec d'autres alumni de l'établissement dans l'actuel pays de résidence du chercheur alumni.

Les réseauteurs

c'est un poste permanent à l'étranger en tant que chercheur expérimenté, l'installation et la reconnaissance dans le domaine d'expertise, la préparation à une promotion, un nouveau séjour de recherche à l'étranger, en France ou ailleurs.

c'est le temps de l'expérience dans l'obtention de financements, du développement de sa propre équipe et de l'élargissement des contacts académiques dans le pays et à l'étranger, du renforcement de l'exploitation des réseaux en France pour sa propre recherche académique et pour inciter les jeunes chercheurs à y faire de la recherche.

pour l'alma mater, c'est celui d'offrir un nouveau séjour de recherche en France, de l'intégration des chercheurs alumni en tant que conférenciers, le soutien de la coopération à long terme entre établissements d'accueil et d'origine, etc.

Les façonneurs

c'est l'emploi à l'étranger à un poste de direction dans un établissement de recherche, la réputation grâce à un domaine d'expertise plus large, la direction d'équipes, un rôle accru en tant que manager. ce sont les grands projets de recherche, y compris ceux auxquels participent plusieurs pays.

c'est le temps de la compréhension approfondie des réseaux et de la façon de les activer efficacement, de l'intérêt à poursuivre le mentorat de ses protégés et à les placer dans le système académique, de l'importance des contacts internationaux pour sa propre réputation et position en tant que conseiller de l'établissement d'origine pour les questions liées à l'internationalisation.

pour l'alma mater, c'est aussi celui de leur conférer un rôle d'ambassadeur de la culture et de la science française auprès des représentants de la communauté scientifique du pays d'origine et d'autres acteurs importants de la société.

³ RGPD : Règlement général sur la protection des données de l'union européenne, n° 2016/679, texte de référence en matière de protection des données à caractère personnel. Il renforce et unifie cette protection pour les individus au sein de l'UE.

Les mentors

c'est la forte réputation au sein d'une discipline académique, la fin des tâches d'enseignement et d'administration, plus de temps pour la recherche, un rôle assumé de conseiller stratégique. c'est le temps de l'activation systématique des réseaux pour des intérêts de recherche spécifiques, de l'intérêt accru pour la transmission d'expériences et le *giving back*. pour l'alma mater, c'est enfin l'intégration des chercheurs alumni en tant que représentants, par exemple lors de congrès à l'étranger, et leur intégration en tant que conseiller sur les questions d'internationalisation à un niveau stratégique élevé.

en définitive, selon l'AVH, une initiative chercheurs alumni repose sur 3 piliers : construire les structures nécessaires, utiliser les chercheurs alumni pour des responsabilités stratégiques et offrir des services liés à la science à ce groupe particulier d'anciens.

LE FUTUR DES CHERCHEURS ALUMNI

L'excellence attire l'excellence. c'est ce que réaffirme la Fondation Humboldt dans une nouvelle publication parue en 2018⁴. une culture de l'accueil alliée à un haut degré de professionnalisme sont essentiels pour lier les scientifiques et chercheurs de haut niveau. Il est nécessaire d'*atteindre à la fois la tête et le cœur* pour obtenir fidélité et liens durables. si la communication numérique deviendra sans doute plus facile et simplifiée avec le temps, les obstacles à surmonter en termes de distance physique pourraient bien augmenter. Les voyages pourraient devenir plus coûteux et les environnements géopolitiques pourraient bien limiter les activités transfrontalières.

La taille de l'université joue un rôle important, les grandes pouvant mieux utiliser le potentiel des chercheurs alumni lorsqu'il s'agit de solliciter leurs conseils en matière d'internationalisation. Le contact personnel entre ces derniers et leurs anciens établissements d'accueil demeure un aspect essentiel du travail. Les bourses de réinvitation sont extrêmement populaires, de même que les conférences spécialisées ou les événements réservés aux chercheurs alumni.

Le thème du développement (international) de la carrière est essentiel pour nombre d'entre eux, en particulier en début de carrière. c'est pourquoi il convient d'offrir des événements de réseautage autour de ce sujet. dans l'ensemble, on peut dire que les projets universitaires ne seront efficaces que s'ils apportent une valeur ajoutée et des avantages clairs.

Les *réseaux sociaux* recèlent un énorme potentiel pour forger des liens avec les chercheurs alumni de la *génération Y* (ou *millennials*). Avec leurs attentes numériques et web (LinkedIn, Research Gate, academia.edu), leurs connaissances et leurs besoins, ils vont changer profondément la sphère des relations avec les alumni. Alors que les générations précédentes distinguaient vie professionnelle et vie privée, la génération Y brouille les frontières entre ces deux mondes. La communication avec les médias sociaux doit tenir compte de ces tendances et répondre à l'évolution des habitudes des futurs chercheurs alumni appartenant à la génération Y. ceux qui gèrent les chercheurs alumni doivent penser l'évolution de la structure et de la fonctionnalité des réseaux en ligne existants. il s'agit donc aussi de profiter de cette opportunité en partageant le contenu de son site web via les réseaux sociaux, d'y rechercher ses influenceurs, d'y être authentique.

se projeter dans l'avenir grâce aux chercheurs alumni peut alors se dérouler en 4 étapes :

- élaborer une stratégie dédiée ;
- créer et développer l'organisation pour le travail chercheurs alumni ;
- personnaliser le dispositif en fonction de leurs attentes ;
- utiliser le potentiel des chercheurs alumni et les impliquer dans les activités stratégiques de l'établissement.

Avec les changements fondamentaux qui se profilent à l'horizon, comment être attractif pour les chercheurs de demain ? La numérisation du monde, les superordinateurs et le big data nous ont fait basculer dans le *quatrième paradigme* : la science pilotée par les données. on s'attend à des effets particulièrement spectaculaires dans les sciences humaines et les arts.

Les frontières entre les domaines de recherche et les disciplines s'estompent. il n'y aura pas de limites aux possibilités de collaboration entre les diverses disciplines de recherche et une véritable explosion d'approches et de projets multidisciplinaires est sur le point de se produire. La séparation entre les sciences humaines et les sciences dites naturelles est en passe d'être abandonnée au profit d'une approche plus large et universelle fondée sur la science.

À l'avenir, les étudiants devront aussi étudier à plusieurs endroits, ceci dès le début de leurs études. Le marché du travail montre en effet que les personnes qui restent mobiles atteignent leurs objectifs professionnels plus rapidement : cela vaut aussi pour les carrières scientifiques.

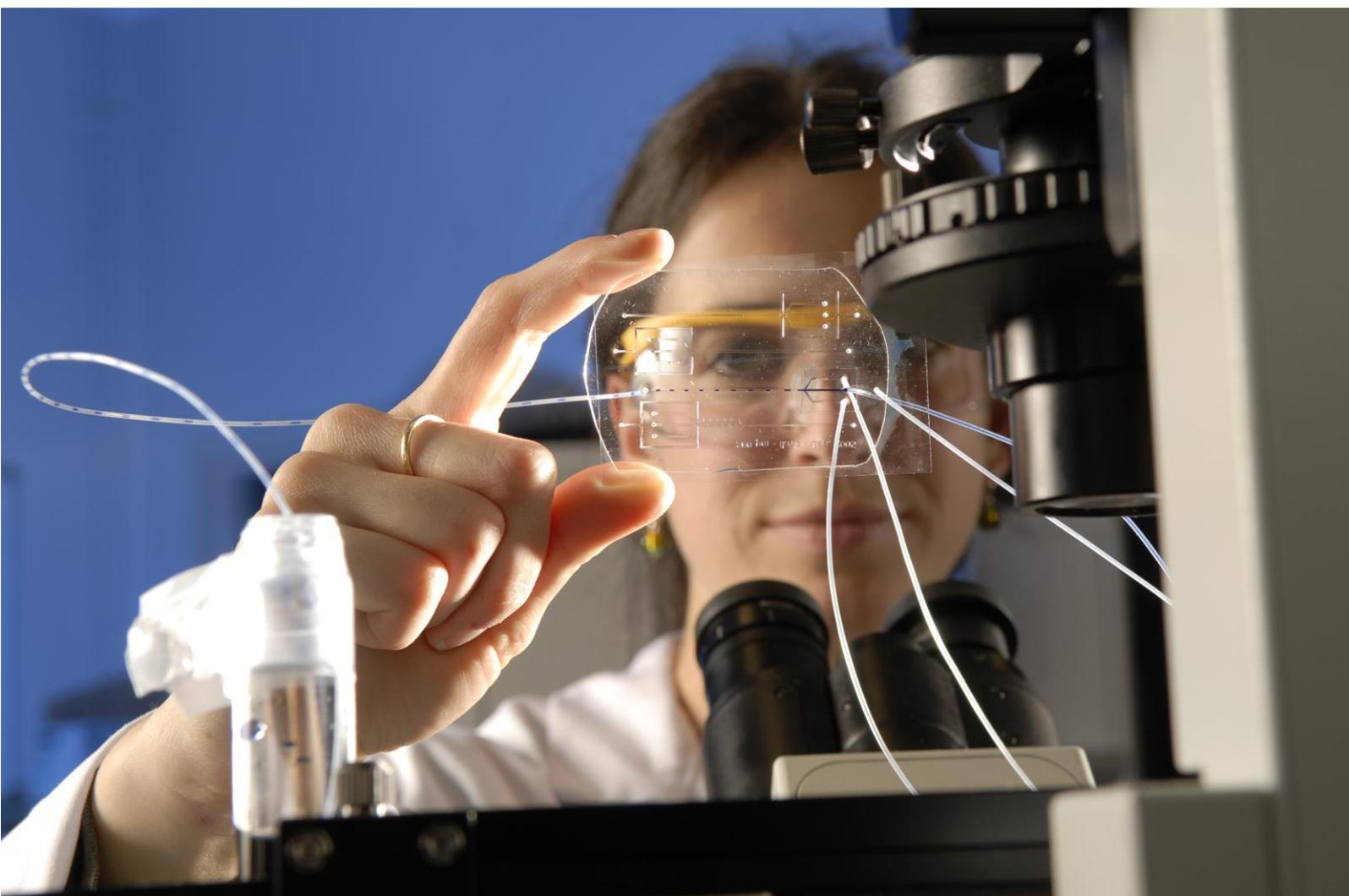
⁴ <https://www.humboldt-foundation.de/web/docs/F-1631541699/brochure-future-research-alumni.pdf>

La présence physique aux méga-conférences va ainsi diminuer en faveur de la participation en ligne. malgré cela, les jeunes chercheurs accordent beaucoup plus d'importance que les générations précédentes à une vie privée et à une autonomie équilibrée. cela ne signifie pas qu'ils travailleront moins, au contraire : à l'avenir, les universités auront à offrir des mesures de soutien adaptées si elles veulent recruter et retenir les bons chercheurs.

Le contact personnel gardera toute son importance. avec le nombre croissant d'excellents centres de recherche dans le monde, la concurrence pour les idées et pour la publication va s'intensifier, mais l'intensité des collaborations comptera plus que leur nombre.

il y a enfin l'abandon du processus traditionnel de publication dans des revues à comité de lecture au profit de la publication en libre accès. dans ce contexte, les nouvelles générations sont encore plus axées sur l'esprit d'équipe. Les jeunes scientifiques d'aujourd'hui ont grandi avec les réseaux sociaux, sont optimistes, indépendants, idealistes, ouverts à l'activité entrepreneuriale, mais les hiérarchies ne sont *pas leur truc*. ils accordent de l'importance à la sécurité d'emploi, préférant un emploi à la création d'entreprise. ils s'identifient davantage à leur équipe qu'à leur institution.

Le statut d'alumni ne reposera plus seulement sur la présence physique, mais sera peut-être l'expression d'une multitude de contacts et de liens.



ANNEXE

RAPPEL

en l'absence de sources de données exhaustives sur les flux des chercheurs étrangers, étudiants, post-doctorants ou enseignants-chercheurs, il est impossible de les quantifier. cependant :

- les données officielles du ministère de l'intérieur apportent l'éclairage le plus complet sur les chercheurs des pays tiers séjournant plus de trois mois sur notre sol ;
- celles provenant de la base de données ALFRED® d'acc&ss FNAK (ALumni and Foreign REsearchers directory), issues de l'enregistrement volontaire des chercheurs invités en France, apportent un éclairage complémentaire sur les chercheurs de l'UE et ceux des pays tiers séjournant moins de trois mois.

DONNÉES DE LA COMMISSION EUROPEENNE

Premières délivrances de titres de séjour pour les chercheurs
dernière mise à jour : 16 avril 2019

Pays	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Allemagne	94	129	167	290	369	328	111	370	621
Autriche	143	228	184	250	229	248	266	296	291
Belgique	:	152	192	242	223	242	283	301	324
Bulgarie	:	:	:	:	2	3	:	1	:
Chypre	:	:	:	:	:	9	4	4	8
Croatie	:	:	:	:	3	9	8	17	12
Danemark	783	860	737	644	567	652	575	555	541
Espagne	390	442	447	379	370	385	398	440	578
Estonie	15	15	18	25	21	21	15	24	9
Finlande	:	:	510	526	559	586	639	588	762
France	2243	2271	2073	2689	3046	3271	3765	3 316	3 974
Grèce	31	23	28	22	27	46	18	14	19
Hongrie	35	34	22	29	33	24	35	38	51
Irlande	166	89	111	164	88	146	141	183	190
Islande	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Italie	118	336	353	388	272	351	334	325	313
Lettonie	1	7	3	:	5	6	3	5	5
Liechtenstein	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Lithuanie	2	5	:	2	3	8	17	14	19
Luxembourg	14	15	26	38	46	40	46	44	60
Malte	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Norvège	417	227	249	3	50	53	59	57	64
Pays-bas	1305	1485	1616	1689	2363	2310	2418	2519	2 751
Pologne	11	69	55	66	96	111	119	250	122
Portugal	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Rép. tchèque	61	:	:	162	241	184	365	434	370
Roumanie	:	12	8	4	5	6	11	16	9
Royaume uni	:	:	:	3929	808	91	358	357	303
Slovaquie	10	5	9	4	10	6	8	12	14
Slovénie	8	8	17	12	7	22	11	11	24
Suède	812	823	817	1126	1027	1091	945	787	1 087
Suisse	:	:	:	:	:	:	:	:	:
UE et associés	6659	7235	7642	12683	10470	10249	10952	10978	12521

DONNÉES DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

L'admission au séjour des ressort. de pays tiers à ; UE 27, EEE, Suisse		2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016 (définitif)
A. Economique	1 - compétences et talents	5	183	368	319	289	286	251	228	220	192
	2 - Actif non salarié	360	225	98	121	121	169	140	147	169	187
	3 - scientifique	1 531	1 926	2 242	2 268	2 073	2 691	3 036	3 267	3 763	3 317
	4 - Artiste	263	286	183	181	173	160	146	175	199	167
	5 - salarié	5 879	11 718	14 244	13 738	13 559	11 201	12 881	13 692	14 495	17 237
	6 - saisonnier ou temporaire	3 713	7 014	3 050	1 653	1 619	1 506	1 346	1 545	1 782	1 882
	total	11 751	21 352	20 185	18 280	17 834	16 013	17 800	19 054	20 628	22 982
B. familial	1 - famille de Français	49 767	48 833	53 170	49 838	48 952	52 070	50 245	50 920	50 143	49 559
	2 - membre de famille	18 950	17 304	15 171	15 678	14 809	16 581	23 127	23 099	23 786	24 152
	3 - Liens personnels et familiaux	18 820	17 328	17 374	17 666	17 411	18 519	20 342	18 307	16 184	15 413
	total	87 537	83 465	85 715	83 182	81 172	87 170	93 714	92 326	90 113	89 124
C. étudiants	total	46 663	52 163	58 586	65 281	64 928	58 857	62 815	64 996	70 023	73 644
D. divers	1 - visiteur	5 241	4 475	5 877	6 152	6 309	6 389	6 716	6 787	6 745	7 005
	2 - Etranger entré mineur	2 935	3 015	3 365	3 704	3 918	4 762	4 993	5 379	5 587	5 826
	3 - Rente accident du travail	75	98	123	70	45	39	24	22	13	18
	4 - Ancien combattant	199	193	225	153	141	154	257	200	163	298
	5 - retraité ou pensionné	1 645	1 398	1 200	906	544	573	547	666	714	834
	6 - motifs divers	416	488	553	587	676	707	611	688	644	760
	total	10 511	9 667	11 343	11 572	11 633	12 624	13 148	13 742	13 866	14 741
E. humanitaire	1 - réfugié et apatride	9 253	10 742	10 764	10 073	9 715	10 000	9 936	11 483	13 656	17 349
	2 - Asile territorial/protéction subsidiaire	520	753	1 797	1 759	1 618	2 024	1 956	2 364	2 614	5 542
	3 - Etranger malade	5 672	5 733	5 965	6 325	6 122	6 396	5 986	6 912	6 555	6 850
	4 - victime de la traite des êtres humains		18	55	63	32	36	38	63	45	74
	5 - victime de violences conjugales									33	47
	total	15 445	17 246	18 581	18 220	17 487	18 456	17 916	20 822	22 903	29 862
total	171 907	183 893	194 410	196 535	193 054	193 120	205 393	210 940	217 533	230 353	

Source : MI - DSED 16 janvier 2018

DONNÉES D'ACCÈS FNAK ET DU RÉSEAU EURAXESS

PAYS D'ORIGINE

Rang	nationalité	2018				évolution 2017-2018
		docteur et +	doctorant	Effectif	part	
1(2)	chine	482	914	1396	9,7%	+3,9%
2(1)	Algérie	382	766	1148	8,0%	-1,7%
3(2)	inde	465	412	877	6,1%	-0,8%
4(3)	tunisie	256	514	770	5,3%	-0,7%

Rang 2018 (2017)	Pays	docteur et +	doctorant	2018		Evolution 2017-2018	
				effectif	part		
(suite)							
5(6)	brésil		320	424	744	5,2%	-0,1%
6(13)	France		430	303	733	5,1%	+2,6%
7(7)	Liban		143	529	672	4,7%	-0,5%
8(9)	Italie		357	314	671	4,6%	+1,6%
9(5)	maroc		122	344	466	3,2%	-2,2%
10(17)	Iran (Rép. islam.)		157	269	426	3,0%	+1,4%
11(12)	viet nam		112	261	373	2,6%	0,0%
12(8)	États-unis d'Amérique		263	107	370	2,6%	-1,6%
13(19)	Espagne		218	143	361	2,5%	+1,3%
14(11)	Russie (Féd.)		176	158	334	2,3%	-0,5%
15(16)	Mexique		98	190	288	2,0%	+0,3%
16(20)	Colombie		71	163	234	1,6%	+0,5%
17(31)	Japon		173	60	233	1,6%	+0,8%
18(15)	Allemagne		140	81	221	1,5%	-0,4%
19(22)	Canada		147	73	220	1,5%	+0,5%
20(23)	Turquie		85	78	163	1,1%	+0,1%
21(14)	Sénégal		55	107	162	1,1%	-1,3%
22(18)	Ukraine		62	82	144	1,0%	-0,5%
23(43)	Royaume-Uni		103	36	139	1,0%	+0,5%
24(10)	Cameroun		45	93	138	1,0%	-1,9%
25(24)	Chili		46	83	129	0,9%	0,0%
26(32)	Argentine		80	45	125	0,9%	0,1%
27(30)	Pakistan		37	84	121	0,8%	+0,1%
28(37)	Grèce		56	61	117	0,8%	+0,3%
29(26)	Égypte		48	64	112	0,8%	-0,1%
30(47)	Corée du sud (Rép.)		58	46	104	0,7%	+0,4%
	Côte d'Ivoire		29	75	104		
	Pologne		54	41	95		
	Syrie (Rép.)		42	42	84		
	Portugal		31	47	78		
	Roumanie		42	35	77		
	Togo		9	66	75		
	Australie		53	18	71		
	Bénin		20	48	68		
	Serbie		34	31	65		
	Taïwan (Rép. de Chine)		25	36	61		
	Belgique		41	18	59		
	Venezuela		25	33	58		
	Thaïlande		23	34	57		
	Gabon		6	50	56		
	Pays-Bas		40	16	56		
	Burkina Faso		18	35	53		
	Madagascar		17	34	51		
	Indonésie		20	28	48		
	Pérou		15	31	46		

Rang 2018 (2017)	Pays	docteur et +	doctorant	2018		Evolution 2017-2018
				effectif	part	
(suite)						
	Équateur		14	28	42	
	rép. tchèque		21	16	37	
	Bangladesh		10	23	33	
	Cuba		9	23	32	
	Éthiopie		8	23	31	
	Suisse		25	6	31	
	Irlande		20	8	28	
	Israël		21	6	27	
	Mali		7	20	27	
	Malaisie		10	15	25	
	Arménie		8	16	24	
	Maurice		8	16	24	
	Mauritanie		9	15	24	
	Suède		14	10	24	
	Croatie		14	9	23	
	Philippines		6	17	23	
	Hongrie		13	9	22	
	Kazakhstan		4	17	21	
	Tchad		8	13	21	
	Congo		6	14	20	
	Niger		5	15	20	
	Palestine		6	14	20	
	Afrique du sud		10	9	19	
	Autriche		8	11	19	
	Nigéria		4	15	19	
	Bélarus		11	7	18	
	Haïti		1	17	18	
	Cambodge		2	15	17	
	Finlande		14	3	17	
	Népal		4	13	17	
	Albanie		6	10	16	
	Costa Rica		5	11	16	
	Uruguay		4	12	16	
	Guinée		3	12	15	
	Iraq		7	8	15	
	Jordanie		3	12	15	
	Arabie saoudite		3	11	14	
	Bulgarie		10	4	14	
	Bolivie		4	9	13	
	Congo (Rép. Dém.)		5	8	13	
	Danemark		10	3	13	
	Norvège		7	6	13	
	Nouvelle-Zélande		11	2	13	
	Afghanistan		5	7	12	
	Ghana		2	10	12	

Rang 2018 (2017)	Pays	docteur et +	doctorant	2018		Evolution 2017-2018
				effectif	part	
(suite)						
	Burundi		2	9	11	
	Djibouti		1	10	11	
	Paraguay		2	9	11	
	Singapour		5	6	11	
	Slovénie		5	6	11	
	Soudan		2	9	11	
	Guatemala		3	7	10	
	Libye		2	8	10	
	Slovaquie		6	4	10	
	Lituanie		5	4	9	
	Chypre		5	3	8	
	Kenya		6	2	8	
	Azerbaïdjan		3	4	7	
	Comores		4	3	7	
	Macédoine (ex-rép. yougo.)		3	4	7	
	Sri Lanka		6	1	7	
	Yémen		4	3	7	
	Koweït		1	5	6	
	Panama		0	6	6	
	Bosnie-Herzégovine		0	5	5	
	Moldavie (rép.)		1	4	5	
	Mongolie		2	3	5	
	Ouzbékistan		1	4	5	
	Rwanda		3	2	5	
	Kosovo (rép.)		1	4	5	
	Honduras		1	3	4	
	Rép. dominicaine		0	4	4	
	Angola		1	2	3	
	Kirghizistan		1	2	3	
	Lettonie		0	3	3	
	Monténégro		2	1	3	
	Rép. centrafricaine		1	2	3	
	Andorre		1	1	2	
	El Salvador		0	2	2	
	Estonie		1	1	2	
	Islande		2	0	2	
	Luxembourg		2	0	2	
	Tanzanie (Répu.-unie)		1	1	2	
	Barbade		1	0	1	
	Brunéi Darussalam		1	0	1	
	Dominique		0	1	1	
	Gambie		0	1	1	
	Géorgie		0	1	1	
	Guinée-Bissau		0	1	1	
	Jamaïque		0	1	1	

Rang 2018 (2017)	Pays	docteur et +	doctorant	2018		Evolution 2017-2018
				effectif	part	
(suite)						
	Lao (République démocratique populaire)	Asie (ASEAN)	0	1	1	
	Lesotho	Afrique (Austral)	1	0	1	
	Libéria	Afrique (ouest)	0	1	1	
	Malte	Europe (UE)	1	0	1	
	Marshall (îles)	Océanie	0	1	1	
	Mozambique	Afrique (Austral)	0	1	1	
	Myanmar	Asie (ASEAN)	0	1	1	
	Nicaragua	Amérique (centre)	1	0	1	
	Qatar	Asie (ouest)	1	0	1	
	Suriname	Amérique (sud)	1	0	1	
	Turkménistan	Asie (centre)	1	0	1	
Total			6210	8227	14437	100,0%

CONTINENT D'ORIGINE

continent	docteur et +	doctorant	2018		Evolution 2017-2018
			effectif	part	
Afrique	1113	2424	3537	24,5%	-10,0%
Amériques	1111	1282	2393	16,6%	-0,3%
Asie	1937	2998	4935	34,2%	+5,2%
Europe	1983	1501	3484	24,1%	+4,5%
Océanie	64	21	85	0,6%	+0,5%
non communiqué	2	1	3	0,0%	0,0%
Total			14437	100,0%	0,0%

secteur continental	2018			evolution		
	docteur et +	doctorant	Effectif	Part 2017-2018	Part 2017	
Afrique (Austral)	40	63	103	0,7%	-0,3%	1,0%
Afrique (centre)	71	180	251	1,7%	-2,7%	4,4%
Afrique (Est)	21	47	68	0,5%	+0,1%	0,4%
Afrique (Nord)	812	1705	2517	17,4%	-4,6%	22,0%
Afrique (ouest)	162	423	585	4,1%	-2,6%	6,7%
Afrique	1106	2418	3524	24,4%	-10,1%	34,5%
Amérique (centre)	10	29	39	0,3%	-0,1%	0,4%
Amérique (Nord, ALENA)	508	370	878	6,1%	-0,8%	6,9%
Amérique (Sud)	582	837	1419	9,8%	+0,9%	8,9%
Amérique (Autre)	11	46	57	0,4%	-0,3%	0,6%
Amérique	1111	1282	2393	16,6%	-0,3%	16,9%
Asie (ASEAN)	185	379	564	3,9%	-0,1%	4,0%
Asie (centre)	12	30	42	0,3%	-0,2%	0,5%
Asie (ouest)	388	899	1287	8,9%	+0,3%	8,6%
Asie (Sud)	521	539	1060	7,3%	+7,3%	0,0%
Asie (Autre)	738	1056	1794	12,4%	-3,5%	15,9%
Asie	1844	2903	4747	32,9%	+3,9%	29,0%
Europe (AELE)	34	12	46	0,3%	+0,2%	0,1%
Europe (conseil)	285	297	582	4,0%	-1,0%	5,0%
Europe (UE)	1661	1189	2850	19,7%	+6,5%	13,2%
Europe (Autre)	105	105	210	1,5%	+0,1%	1,4%
Europe	2085	1603	3688	25,5%	+5,9%	19,6%
Océanie	64	21	85	0,1%	0,0%	0,1%
	6210	8227	14437	100,0%	0,00%	

secteurs continentaux, blocs géopolitiques

Afrique

- Afrique (Austral) : Afrique du sud, Comores, Lesotho, Madagascar, Maurice (Ile), Mozambique ;
- Afrique (centre) : Cameroun, Congo, Congo (Rép. démocratique), Gabon, République centrafricaine, Tchad ;
- Afrique (Est) : Burundi, Djibouti, Ethiopie, Kenya, Rwanda, Tanzanie ;
- Afrique (Nord) : Algérie, Egypte, Libye, Maroc, Soudan, Tunisie ;
- Afrique (ouest) : Angola, Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria, Sénégal, Togo.

Amérique

- Amérique (centre) : Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras, Nicaragua, Panama ;
- Amérique (Nord, ALENA) : Canada, États-Unis d'Amérique, Mexique ;
- Amérique (Sud) : Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Équateur, Paraguay, Pérou, Suriname, Uruguay, Venezuela ;
- Amérique (Autre) : Barbade, Cuba, Dominique, Haïti, Jamaïque, Rép. Dominicaine.

Asie

- Asie (ASEAN) : Brunei Darussalam, Cambodge, Indonésie, Lao (République démocratique populaire), Malaisie, Myanmar, Philippines, Singapour, Thaïlande, Viet Nam ;
- Asie (centre) : Azerbaïdjan, Kazakhstan, Kirghizistan, Mongolie, Ouzbékistan, Turkménistan ;
- Asie (ouest) : Arabie saoudite, Iran, Iraq, Israël, Jordanie, Koweït, Liban, Palestine, Qatar, Syrie, Yémen ;
- Asie du sud : Afghanistan, Bangladesh, Inde, Népal, Pakistan, Sri Lanka ;
- Asie (Autre) : Chine, Corée du sud, Inde, Japon, Taïwan.

Europe

- Europe (AELE) : Islande, Norvège, Suisse ;
- Europe (Conseil) : États membres de l'UE ainsi que Albanie, Andorre, Bosnie-Herzégovine, Géorgie, Macédoine (ex-Rép. yougoslave), Moldavie (République), Monténégro, Russie (Fédération), Serbie, Ukraine ;
- Europe (UE) : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède ;
- Europe (Autre) : Arménie, Bélarus, Kosovo, Turquie.

Océanie

- Australie, Îles Marshall, Nouvelle-Zélande.

DOMAINE SCIENTIFIQUE

domaine scientifique		docteur et +	doctorant	2018		Evolution 2017-2018
				effectif	Part	
1.1	mathématiques	352	410	762	5,3%	0,0%
1.2	Informatique et science de l'information	638	1011	1649	11,4%	-0,4%
1.3	sciences physiques	905	811	1716	11,9%	-0,7%
1.4	sciences chimiques	505	650	1155	8,0%	-0,1%
1.5	sciences de la terre et sciences connexes de l'environnement	231	305	536	3,7%	+0,3%
1.6	sciences biologiques	902	791	1693	11,7%	-0,3%
1.7	autres sciences naturelles	108	77	185	1,3%	0,0%
1	sciences exactes et naturelles	3641	4055	7696	53,3%	-1,3%
2.1	génie civil	103	281	384	2,7%	-0,3%
2.2	génie électrique, électronique, ingénierie informationnelle	284	551	835	5,8%	-0,1%
2.3	génie mécanique	153	333	486	3,4%	0,0%
2.4	génie chimique	41	95	136	0,9%	0,0%
2.5	génie des matériaux	133	214	347	2,4%	-0,3%
2.6	ingénierie médicale	31	47	78	0,5%	-0,1%
2.7	génie de l'environnement	47	65	112	0,8%	+0,1%
2.8	biotechnologie environnementale	9	16	25	0,2%	0,0%
2.9	biotechnologie industrielle	18	18	36	0,2%	0,0%
2.10	nanotechnologies	57	86	143	1,0%	0,0%
2.11	autres domaines techniques et technologiques	162	219	381	2,6%	+0,1%
2	sciences de l'ingénieur et technologiques	1038	1925	2963	20,5%	-0,6%
3.1	médecine fondamentale	71	60	131	0,9%	-0,2%
3.2	médecine clinique	70	81	151	1,0%	0,0%
3.3	sciences sanitaires	73	65	138	1,0%	-0,1%
3.4	biotechnologie médicale	55	58	113	0,8%	+0,1%
3.5	autres sciences médicales	113	109	222	1,5%	+0,2%
3	sciences médicales et sanitaires	382	373	755	5,2%	0,0%
4.1	Agriculture, sylviculture et pêche	44	45	89	0,6%	-0,1%
4.2	zootechnie et science laitière	8	10	18	0,1%	0,0%
4.3	sciences vétérinaires	10	10	20	0,1%	0,0%
4.4	biotechnologie agricole	15	23	38	0,3%	0,0%
4.5	autres sciences agricoles	26	35	61	0,4%	+0,1%
4	sciences agricoles	103	123	226	1,6%	0,0%
5.1	psychologie	39	69	108	0,7%	+0,1%
5.2	Économie et administration des entreprises	179	329	508	3,5%	+0,3%
5.3	sciences de l'éducation	33	55	88	0,6%	0,0%
5.4	sociologie	57	85	142	1,0%	+0,1%
5.5	droit	92	223	315	2,2%	+0,3%
5.6	sciences politiques	28	72	100	0,7%	0,0%
5.7	géographie sociale et économique	20	40	60	0,4%	-0,1%
5.8	médias et communication	25	38	63	0,4%	0,0%
5.9	autres sciences sociales	72	84	156	1,1%	+0,1%
5	sciences sociales	545	995	1540	10,7%	0,7%
6.1	histoire et archéologie	80	96	176	1,2%	-0,1%
6.2	Langues et littérature	163	286	449	3,1%	+0,3%
6.3	philosophie, morale et religion	47	92	139	1,0%	-0,2%
6.4	arts (arts, histoire de l'art, arts de la scène, musique)	34	78	112	0,8%	0,0%
6.5	autres sciences humaines	71	108	179	1,2%	+0,4%
6	sciences humaines	395	660	1055	7,3%	0,4%
	non communiqué	106	96	202	1,4%	+1,0%
	total	6210	8227	14437	100,0%	0,0%

DOMAINES SCIENTIFIQUES

domaine scientifique		docteur et +	doctorant	2018		Evolution 2017-2018
				effectif	part	
1	sc. exactes et naturelles	3641	4055	7696	53,3%	-1,3%
2	sc. de l'ingé. et techno.	1038	1925	2963	20,5%	-0,6%
3	sc. médicales et sanitaires	382	373	755	5,2%	0,0%
4	sc. agricoles	103	123	226	1,6%	0,0%
5	sc. sociales	545	995	1540	10,7%	+0,7%
6	sc. humaines	395	660	1055	7,3%	+0,4%
	non communiqué	106	96	202	1,4%	+1,0%
	total	6210	8227	14437	100,0%	0,0%

GENRES ET NIVEAUX UNIVERSITAIRES

genre	niveaux universitaires		2018		Evolution 2017-2018
	docteur et +	doctorant	effectif	part (%)	
Féminin	2132	3557	5689	39,41%	+1,8%
Masculin	4078	4670	8748	60,59%	-1,8%
Total	6210	8227	14437		
Part (%)	43,0%	57,0%	100,0%	100,0%	0,0%

LANGUE DE COMMUNICATION

langue de communication	niveaux universitaires		2018		Evolution 2017-2018
	docteur et +	doctorant	effectif	part (%)	
Anglais	3298	3309	6607	45,8%	-2,5%
Français	2906	4906	7812	54,1%	+2,4%
non communiqué	6	12	18	0,1%	+0,1%
Total	6210	8227	14437		
Part (%)	43,0%	57,0%	100,0%	100,0%	0,0%

SITUATION FAMILIALE

situation	niveaux universitaires		2018		Evolution 2017-2018
	docteur et +	doctorant	effectif	part (%)	
couple avec enfant	972	354	1326	9,2%	-0,2%
couple sans enfant	1188	890	2078	14,4%	+0,1%
seul avec enfant	97	57	154	1,1%	+0,1%
seul sans enfant	3541	6438	9979	69,1%	+5,6%
non communiqué	412	488	900	6,2%	-5,6%
Total	6210	8227	14437		
Part (%)	43,0%	57,0%	100,0%	100,0%	0,0%

TRANCHE D'ÂGE

Age	2018		chercheur		doctorant	
	Hommes	Femmes	Hommes2	Femmes2	Hommes2	Femmes2
18		4	1		1	2
19		1	0		0	0
20		2	1		1	3
21		3	4		2	0
22		6	1		19	13
23		11	15		101	89
24		23	26		224	218
25		37	38		405	319
26		73	45		561	467
27		107	76		578	486
28		191	132		591	392
29		243	122		466	325
30		286	162		368	265
31		337	186		288	213
32		294	148		233	143
33		298	146		170	121
34		259	139		152	95
35		207	108		99	72
36		180	90		80	61
37		173	93		48	38
38		138	70		35	41
39		121	53		34	37
40		106	42		33	27
41		89	50		29	11
42		74	30		21	13
43		74	35		14	10
44		69	32		11	7
45		62	31		11	7
46		47	28		4	14
47		46	25		6	6
48		42	22		9	9
49		32	17		5	4
50		40	16		8	8
51		42	13		7	4
52		33	8		5	7
53		25	19		3	1
54		29	13		6	4
55		26	13		5	1
56		30	9		3	1
57		23	6		3	1
58		20	10		0	0
59		23	13		1	0
60		21	6		1	1
61		15	7		0	0
62		17	4		0	2
63		21	1		0	1
64		14	6		1	1
65		13	2		1	0
66		9	1		1	1
67		5	3		0	0
68		14	8		9	2
69		4	0		0	0
70		4	1		1	0
71		2	0		0	0
72		3	0		0	0
73		1	0		0	0
74		2	2		0	0
75		0	0		0	0
76		0	0		0	0
77		1	0		0	0
78		0	0		0	0
79		2	0		0	0
non communiqué		4	3		16	14
sous total		4078	2132		4670	3557
Total			6210			8227
						14437

DUREE DE SEJOUR

durée de séjour	niveaux universitaires		2018		Evolution 2017-2018
	docteur et +	doctorant	Effectif	part (%)	
0 < 1 mois	508	185	693	4,8%	-0,1%
1 à 6 mois	787	938	1725	11,9%	-0,6%
7 à 12 mois	1429	853	2282	15,8%	-1,5%
13 à 18 mois	459	246	705	4,9%	-0,1%
19 à 24 mois	906	330	1236	8,6%	-0,2%
25 à 30 mois	216	183	399	2,8%	+0,3%
31 à 36 mois	427	2251	2678	18,5%	+0,1%
37 à 42 mois	110	727	837	5,8%	+0,1%
43 à 48 mois	157	688	845	5,9%	+0,3%
49 à 54 mois	70	356	426	3,0%	+0,2%
55 à 60 mois	128	225	353	2,4%	0,0%
61 à 66 mois	69	242	311	2,2%	+0,3%
67 à 72 mois	78	119	197	1,4%	+0,1%
73 à 78 mois	37	154	191	1,3%	+0,2%
79 à 84 mois	52	74	126	0,9%	+0,2%
85 à 90 mois	33	69	102	0,7%	0,0%
91 à 96 mois	43	49	92	0,6%	0,0%
97 à 102 mois	23	76	99	0,7%	+0,1%
103 à 108 mois	48	45	93	0,6%	+0,1%
109 à 114 mois	26	52	78	0,5%	0,0%
115 à 120 mois	96	43	139	1,0%	+0,1%
> 120 mois	508	322	830	5,7%	+1,3%
n.c.	0	0	0	0,0%	-1,1%
	6210	8227	14437	100,0%	0,0%

REGIONS D'ACCUEIL

docteur et +	doctorant	Anciennes régions	2018		Evolution		
			Effectif	nouvelles régions	part	2017-2018 (%)	
16	13	Auvergne	29				
836	1127	rhône-Alpes	1963	Auvergne-rhône-Alpes	1992	13,8%	+0,4%
73	133	Bourgogne	206				
22	27	Franche-Comté	49	Bourgogne-Franche-Comté	255	1,8%	-0,2%
443	796	Bretagne	1239	Bretagne	1239	8,6%	+1,1%
130	181	Centre	311	Centre-val-de-Loire	311	2,2%	-0,7%
248	280	Alsace	528				
32	60	Champagne-Ardenne	92				
310	624	Lorraine	934	Grand-Est	1554	10,8%	+1,6%
137	127	Nord-Pas-de-Calais	264				
4	4	Picardie	8	Hauts-de-France	272	1,9%	-0,4%
2543	3246	Ile-de-France	5789	Ile-de-France	5789	40,1%	-2,0%
2	4	Basse-Normandie	6				
2	2	Haute-Normandie	4	Normandie	10	0,1%	0,0%
501	479	Aquitaine	980				
5	3	Limousin	8				
4	28	Poitou-Charentes	32	Nouvelle-Aquitaine	1020	7,1%	-0,7%
333	338	Languedoc-Roussillon	671				
21	25	Midi-Pyrénées	46	Occitanie	717	5,0%	+1,1%
467	580	Pays-de-la-Loire	1047	Pays-de-la-Loire	1047	7,3%	-0,7%
81	150	Provence-Alpes-côte d'Azur	231	PACA	231	1,6%	+0,5%
6210	8227		14437		14437	100,00%	0,00%

département	docteur Et +	docto- rant	total	Anciennes régions	2018			evolution 2017-2018 (%)	
					effectif		Part		
03 Allier	0	1	1						
63 puy de dôme	16	12	28	Auvergne	29				
01 Ain	1	4	5						
26 drôme	0	1	1						
38 isère	222	264	486						
42 Loire	41	85	126						
69 rhône	570	771	1341						
73 savoie	1	2	3						
74 savoie (Haute)	1	0	1	Rhône-Alpes	1963	Auvergne- Rhône- Alpes	1992	13,8%	+0,4%
21 côte d'or	70	125	195						
58 nièvre	2	6	8						
71 saône et Loire	1	2	3						
89 yonne	0	0	0	Bourgogne	206				
25 Doubs	22	26	48						
90 Belfort (territoire de)	0	1	1	Franche-comté	49	Bourgogne- Franche- comté	255	1,8%	-0,2%
22 côtes d'armor	0	3	3						
29 Finistère	83	117	200						
35 Ile et vilaine	299	636	935						
56 morbihan	61	40	101	Bretagne	1239	Bretagne	1239	8,6%	+1,1%
18 cher	1	3	4						
28 eure et Loir	0	1	1						
37 Indre et Loire	121	129	250						
41 Loir et cher	1	5	6						
45 Loiret	7	43	50	centre	311	Centre-val- de-Loire	311	2,2%	-0,7%
67 rhin (bas)	247	280	527						
68 rhin (Haut)	1	0	1	Alsace	528				
10 Aube	2	2	4						
51 marne	30	58	88	champagne-ardenne	92				
54 Meurthe et Moselle	245	508	753						
57 Moselle	62	111	173						
88 vosges	3	5	8	Lorraine	934	grand-est	1554	10,8%	+1,6%
59 nord	128	122	250						
62 Pas de Calais	9	5	14	nord-pas-de-calais	264				
02 Aisne	1	0	1						
60 Oise	2	1	3						
80 somme	1	3	4	picardie	8	Hauts-de- France	272	1,9%	-0,4%
75 Paris	623	996	1619						
77 Seine et marne	144	288	432						
78 Yvelines	95	89	184						
91 Essonne	1330	1281	2611						
92 Hauts de Seine	76	91	167						
93 Seine saint Denis	87	198	285						
94 Val de Marne	125	166	291						
95 Val d'Oise	63	137	200	Ile-de-france	5789	Ile-de- France	5789	40,1%	-2,0%
14 Calvados	1	4	5						
50 manche	1	0	1	Basse-normandie	6				
76 Seine maritime	2	2	4	Haute-normandie	4	Normandie	10	0,1%	0,0%
24 Dordogne	1	0	1						
33 Gironde	498	466	964						
40 Landes	0	3	3						
64 Pyrénées Atlantiques	2	10	12	Aquitaine	980				
19 corréze	1	0	1						
87 Vienne (Haute)	4	3	7	Limousin	8				
17 Charente maritime	0	1	1						
86 Vienne	4	27	31	Poitou-charentes	32	Nouvelle- Aquitaine	1020	7,1%	-0,7%
30 Gard	6	2	8						
34 Hérault	323	335	658						
66 Pyrénées orientales	4	1	5	Languedoc-roussillon	671				
09 Ariège	1	0	1						
12 Aveyron	0	1	1						
31 Garonne (Haute)	20	24	44	Midi-pyrénées	46	Occitanie	717	5,0%	+1,1%
44 Loire Atlantique	369	525	894						
49 Maine et Loire	96	55	151						
72 Sarthe	1	0	1						
85 vendée	1	0	1	Pays-de-la-Loire	1047	Pays-de-la- Loire	1047	7,3%	-0,7%
06 Alpes maritimes	63	131	194						
13 Bouches du Rhône	15	18	33						
83 var	0	0	0						
84 Vaucluse	3	1	4	Provence-Alpes-côte d'Azur	231	PACA	231	1,6%	+0,5%
Total	6210	8227	14437		14437		14437	100,0%	0,0%

